

COMMUNIQUE DE PRESSE du 16 MARS 2018

**Un mois après la remise du rapport du HCE à Françoise NYSSSEN :  
des annonces fortes et un soutien du secteur culturel sans précédent**

Le Haut Conseil à l'Égalité a remis le 16 février 2018 à Françoise NYSSSEN, Ministre de la Culture, son rapport : « **Inégalités entre les femmes et les hommes dans les arts et la culture – Acte II : après 10 ans de constats, le temps de l'action** ». Ce rapport a été l'occasion de rappeler que les femmes sont moins récompensées, moins programmées, ont moins accès aux aides à la création, sont moins représentées à la tête d'établissements culturels et sont régulièrement exposées au risque de harcèlement sexuel dans ce secteur.

Un mois plus tard, le HCE constate avec satisfaction des annonces inédites de la Ministre Françoise NYSSSEN promouvant l'éga-conditionnalité – la mise en place de bonus/malus des financements publics selon la place des femmes dans les projets financés – promue par le HCE, qui emportent le soutien du secteur :

- **Dans le secteur de la musique, 45 festivals** – parmi lesquels le Gilles Peterson's Worldwide Festival et le Midem en France, **se sont engagés à élaborer des programmations égalitaires d'ici 2022**. Le HCE rappelle qu'en France, 97% des groupes programmés dans les 9 principaux festivals de musiques actuelles sont composés exclusivement ou majoritairement d'hommes. **Dans un communiqué, la fédération française de festivals de musique France Festivals a pris des engagements quant à la place des femmes dans les festivals de musique classique**, en annonçant de la formation et une étude pour mieux cerner les inégalités et la mise en place de groupes de travail pour aider les festivals à appliquer les préconisations du HCE.

**Dans le secteur du cinéma, une tribune parue dans Libération**, initiée par la Fondation des Femmes et signée par une centaine de professionnel.les du cinéma, a appelé au **soutien financier des associations d'aide aux femmes victimes de violences**. Une autre tribune parue dans le Monde, signée par un autre collectif de professionnel.le.s, plaidait pour **l'instauration de quotas dans le financement des projets**, recommandation formulée par le HCE dans son rapport. Dernièrement, le Centre national du Cinéma a annoncé la création d'un **observatoire de l'égalité femmes-hommes** pour mesurer les inégalités en termes d'emplois, de salaires et d'attribution des aides financières, **l'instauration de la parité au sein de toutes ses commissions et des présidences** de celles-ci, comme le recommandait le HCE. Enfin, le CNC prévoit l'élaboration d'études sur le devenir des femmes diplômées, qui sont majoritaires sur les bancs des écoles de cinéma, mais sous-représentées dans le secteur.

**Dans le secteur du spectacle vivant, théâtre et danse en particulier**, le Syndicat National des Arts Vivants (SYNAVI) s'est joint aux constats du HCE et au souhait de la Ministre de garantir l'exemplarité du milieu culturel. De son côté, l'Office national de diffusion artistique (ONDA) a rappelé dans sa lettre d'information la nécessité d'agir pour résorber les inégalités à partir des constats du HCE.

Le Haut Conseil se réjouit des prises de position du secteur mobilisé aux côtés de la Ministre pour mettre fin aux inégalités. Après une décennie de constats, le temps de l'action est enfin venu.